



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Nièvre

Commune de **Gimouille**

## Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des paragraphes I et II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

**1. Annexe à l'arrêté préfectoral** N° **2006-P-456** du **07/02/2006**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn :

Situation PPRn	Date	Aléa	Élément générateur	Document de référence	Consultable sur internet
<b>Approuvé</b>	<b>14/08/2002</b>	<b>Inondation</b>	<b>rivière Loire</b>	<b>Rapport de présentation du PPRi</b>	<b>non</b>
<b>Prescrit</b>	<b>25/07/2002</b>	<b>Inondation</b>	<b>rivière Allier</b>	<b>néant</b>	<b>non</b>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan ou plusieurs de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt :

Situation PPRt	Date	Effet	Élément générateur	Document de référence	Consultable sur internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage règlementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité :

zone Ia

zone Ib

zone II

zone III

non

## Pièces jointes

### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte :

**Loire : cartes de zonage règlementaire**

**Allier : carte du champ d'expansion des crues**

